

AUTOUR DU *VOLTAIRE ANTIJUIF* DE LABROUE

Autant le dire tout de suite, cet Henri Labroue, le compilateur du *Voltaire antijuif*, nous paraît avoir été un rude imbécile. Il charcute les textes de manière répréhensible. Il s'attaque à Voltaire qui n'était pas un petit saint mais un affairiste sans scrupules, un carriériste sans patronage fixe, le chantre d'une tolérance qu'il ne pratiquait pas. Voltaire s'attaque à la religion, en général, et pour ce faire s'attaque à des religions en particulier. Labroue isole les propos sur les juifs. Comment et pourquoi ce bonhomme, ancien député radical, ancien franc-mac devient-il un antisémite militant à l'approche de l'Occupation allemande, on ne sait.

il devait ruminer son *Voltaire* depuis pas mal de temps. Le livre était si bancal qu'il n'a pas trouvé d'éditeur. Il lui fallu attendre que l'Occupation soit installée et que les Allemands finançassent directement son édition et son impression, faite d'ailleurs, on le voit à certains détails, par des gens qui n'étaient pas véritablement des professionnels.

On ne sait pas si le livre s'est bien vendu. A cette époque de restrictions, les gens se jetaient sur les rares livres qui paraissaient. D'après une critique récente, reproduit plus loin, d'une écervelée nommée Pascale Pellerin, le *Voltaire* n' a été recensé que dans deux journaux de la Collaboration, *Je suis partout* et *Au Pilon*, c'est-à-dire les extrémistes. Au même moment, le fâcheux Labroue intrigue dans les couloirs ministériels pour se faire donner... une chaire à la Sorbonne. Rien de moins ! Ce fut une débâcle. Chahut à la leçon inaugurale, cruel manque d'élèves ensuite. On voit, dans cette mince affaire, racontée plus bas par Claude Singer, que ce que nous appellerions aujourd'hui les antiracistes tenaient déjà le haut du pavé **sous l'Occupation** ! On voit que les mêmes pratiques qui sont utilisée de nos jours pour faire taire les révisionnistes et les critiques du sionisme étaient déjà ouvertement à l'œuvre sous la "terrible" occupation nazie : dénonciation à hauts cris, violence contre les conférenciers, pour faire perdre aux adversaire leurs positions académiques, ou professionnelles, les réduire au chômage et à l'inaction. Ces méthodes, mises en place dans les années vingt par les milieux juifs, qui y ajoutaient l'assassinat, ont été reprises par leurs alliés communistes, puis socialistes et sionistes. Au cours du temps, ils ont réussi à introduire tout un train de lois qui les aident à restreindre toujours davanatge la liberté d'expression. Voyez les affaires Morin, Ménargues, Mermet, Siné, Dieudonné et beaucoup d'autres, sans parler de Faurisson, Garaudy, etc... Rappelons que Labroue, pour son livre, a fait huit ans de prison. De combien d'années aurait-il fallu punir les apologistes du stalinisme ou ceux, aujourd'hui, du sionisme génocidaire ?

Force est de reconnaître que le cuistre Labroue a été l'objet, exactement, de cette intolérance fondamentale des anti-démocrates de la gauche et du mouvement pro-sioniste.

C'est pourquoi, en dépit des réserves que nous avons formulées, nous croyons non seulement utile mais nécessaire de republier la pamphlet oublié de Labroue. Dans l'utopie virtuelle mais concrète de l'Internet d'aujourd'hui (2009), tous les livres ont le droit de cité et personne ne s'arroge le droit d'interdire ceux qui lui déplaisent. La

limite, c'est le droit de ne pas lire ce qui vous déplaît ou vous offense. Mais on laisse la liberté à chacun de faire ses choix.

aaargh

L'échec du cours antisémite d'Henri Labroue à la Sorbonne (1942-1944)

par Claude Singer

Vingtième Siècle. Revue d'histoire, No. 39 (Jul. - Sep., 1993), pp. 3-9

Résumé: Le 15 décembre 1942, un étudiant d'histoire participe à une manifestation organisée pour protester contre le cours inaugural d'un obscur professeur, Henri Labroue, qui vient d'être nommé titulaire d'une chaire d'"Histoire du judaïsme", à la Sorbonne, grâce à l'appui des milieux collaborationnistes. Cinquante ans plus tard, ce même étudiant, devenu l'historien Jacques Dupâquier, a organisé, au même endroit, une petite cérémonie commémorant cet acte de résistance intellectuelle. À cette occasion, Claude Singer a retracé le parcours d'Henri Labroue et la brève existence d'un des très rares cours ouvertement antisémites de l'Occupation.

Mais d'abord un article du *Monde* daté du 15 décembre 1992 :

HISTOIRE

La commémoration d'une manifestation d'étudiants Résistance en Sorbonne

Mardi 15 décembre [1992], l'université de la Sorbonne se penche sur son histoire. Une commémoration solennelle de la manifestation d'étudiants résistants, lors de la leçon inaugurale du cours sur le judaïsme, le 15 décembre 1942, est organisée, cinquante ans après, par Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris, et M. Michel Meslin, président de l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV) .

Le 15 décembre 1942 fut inaugurée, dans l'amphithéâtre Michelet, la chaire d'histoire du judaïsme, instituée par décret. M. Henri Labroue, professeur à l'université de Bordeaux et auteur d'un ouvrage *Voltaire antijuif*, en fut nommé titulaire. Quelques étudiants décidèrent de dénoncer la création de cet enseignement.

M. Jacques Dupâquier, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), alors étudiant à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, était de ceux-là. Il se rendit avec des camarades à la Sorbonne. "Henri Labroue commença son cours par des explications embarrassées, cherchant en particulier à démontrer que Jésus-Christ n'était pas juif, se souvient-il. Il y eut des huées, des interpellations et quelques applaudissements isolés. A un signal donné, deux étudiants répandirent un liquide lacrymogène ; je projetai alors vers le plafond un paquet de papillons : "Etudiants, ne laissons pas introduire en France les méthodes nazies". Nous nous ruâmes vers la sortie, poursuivis par des policiers." "En cette année 1992 où le doute s'est insinué sur l'attitude des Français à l'égard des juifs pendant l'occupation, poursuit M. Dupâquier, qui est à l'origine de la célébration de ce cinquantenaire, il me paraît important de commémorer cette événement qui a contribué tout de même à sauver notre honneur."

L'ÉCHEC DU COURS ANTISÉMITES D'HENRI LABROUE À LA SORBONNE (1942-1944)

Claude Singer

Le 15 décembre 1942, un étudiant d'histoire participe à une manifestation organisée pour protester contre le cours inaugural d'un obscur professeur, Henri Labroue, qui vient d'être nommé titulaire d'une chaire d'« Histoire du judaïsme », à la Sorbonne, grâce à l'appui des milieux collaborationnistes. Cinquante ans plus tard, ce même étudiant, devenu l'historien Jacques Dupâquier, a organisé, au même endroit, une petite cérémonie commémorant cet acte de résistance intellectuelle. À cette occasion, Claude Singer a retracé le parcours d'Henri Labroue et la brève existence d'un des très rares cours ouvertement antisémites de l'Occupation.

En 1940-1941, les premières mesures frappant les enseignants et les étudiants juifs ont été accueillies avec indifférence par une opinion publique encore traumatisée par la débâcle militaire de l'été 1940¹. Il est clair pourtant que la plupart des Français, récalcitrants à l'idéologie raciste à la veille de la guerre, ne se sont pas métamorphosés subitement, sous l'occupation allemande, en militants

antisémites. D'ailleurs, à mesure que le poids de l'occupation allemande devient plus lourd et que les actes de répression condamnent aussi, aux yeux de l'opinion publique, le choix de la collaboration avec l'Allemagne nazie, les Français critiquent de plus en plus ouvertement le gouvernement du Maréchal. Ils sont aussi de plus en plus nombreux à remettre en question la politique d'exclusion menée à l'encontre des juifs. Perceptible à la fin de 1941, cette évolution se confirme en 1942, notamment en juin, au moment de l'obligation du port de l'étoile jaune en zone occupée, en juillet-août, au moment où les grandes rafles se multiplient dans toute la France et aussi, comme nous allons le voir, en décembre 1942, avec l'inauguration d'une chaire d'« Histoire du judaïsme » à la Sorbonne.

L'idée de créer un enseignement raciste à l'Université se fait jour dès l'hiver 1940, mais elle ne parvient à se concrétiser qu'en novembre-décembre 1942, plusieurs mois après le retour de Pierre Laval aux affaires et après la nomination d'Abel Bonnard au ministère de l'Éducation nationale. Les prédécesseurs d'A. Bonnard à ce ministère, le philosophe Jacques Chevalier et l'historien Jérôme Carcopino, avaient en effet tous les deux refusé la création d'une telle chaire: J. Chevalier

1. C. Singer, *Vichy, l'Université et les juifs*, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 170 et suiv.

avait éconduit Claude Vacher de Lapouge (le fils de l'anthropologue Georges Vacher de Lapouge) en décembre 1940 et Carcopino avait agi de la même manière avec H. Labroue qui était venu le solliciter au cours de l'été 1941¹.

Quels sont donc les membres du gouvernement de Vichy qui sont à l'origine de la création d'une chaire d'« Histoire du judaïsme » en novembre 1942 ? Trois d'entre eux paraissent avoir joué un rôle déterminant dans cette affaire : Louis Darquier de Pellepoix, Pierre Cathala et A. Bonnard.

L. Darquier de Pellepoix, tout d'abord. C'est lui qui, en 1942, est directement à l'origine de la création de cette chaire. Ayant succédé à Xavier Vallat au Commissariat général aux questions juives en avril 1942, il expose publiquement et à différentes reprises, dès mai 1942, son projet de création d'une chaire d'« Histoire du judaïsme contemporain »². Ce projet est ensuite transmis à Laval avec bienveillance (et insistance) par P. Cathala, secrétaire d'État aux Finances, qui non seulement connaît personnellement L. Darquier et H. Labroue, mais co-signé aussi le décret instituant la chaire d'« Histoire du judaïsme » à la Sorbonne³. Enfin, c'est Bonnard, ministre secrétaire d'État à l'Éducation nationale, connu pour ses déclarations ultra-collaborationnistes, qui attribue, le 12 novembre 1942, la chaire d'« Histoire du judaïsme » à H. Labroue.

O UN PARCOURS IDÉOLOGIQUE SINUEUX

Issu d'une vieille famille de notables poitevins et bergeracois (un de ses parents, Mgr Labroue de Vareille, aurait été évêque – réfractaire – de Gap sous la Révolution), H. Labroue est né à Bergerac (Dordogne) en 1880. C'est un universitaire

de formation et de filiation. Fils d'un professeur d'histoire au lycée de Bergerac, il a fait une partie de ses études secondaires au lycée de Périgueux où son père a été nommé proviseur, avant d'être admis au prestigieux lycée Lakanal. Brillant élève, admissible (mais non admis) à l'École normale supérieure, il a entrepris des études supérieures à la Sorbonne et à l'École pratique des hautes études, qui débouchent sur l'agrégation d'histoire et de géographie (1905) et un diplôme d'études supérieures de droit (1907). Professeur en classe préparatoire dans différents lycées provinciaux (Limoges, Toulouse, Bordeaux), il a aussi occupé, entre 1909 et 1914, une chaire libre à la Faculté des lettres, chaire relevant de la Chambre de commerce de Bordeaux. En mai 1916, il soutient ses deux thèses de doctorat ès lettres en Sorbonne : la première est consacrée au rôle patriotique de la société populaire de Bergerac pendant la Révolution, et la seconde à la mission de Lakanal en Dordogne en l'an II de la République.

À partir de 1914, l'universitaire a cependant opté pour une carrière d'avocat et d'homme politique. Républicain et défenseur de la laïcité, H. Labroue a été attiré par la franc-maçonnerie : en 1904, il est initié à la loge parisienne « Les droits de l'homme ». Militant à la Ligue des droits de l'homme, il est élu député à Bordeaux, le 10 mai 1914, avec les voix des électeurs de gauche et s'inscrit donc au groupe républicain radical et radical-socialiste à la Chambre. C'est sous cette étiquette qu'il participe à la Commission de l'enseignement et des beaux-arts, avant d'être mobilisé en août 1914. Blessé sur la Meuse et décoré de la Croix de guerre, ce sous-lieutenant prend rapidement du galon (il termine la guerre capitaine) et on le charge, dans les mois qui suivent, de diverses missions parlementaires aux armées.

À l'issue du conflit, en 1918, de retour à la Chambre des députés, H. Labroue

1. Archives nationales (AN), WIII-136, doc. 118, et J. Carcopino, *Souvenirs de sept ans*, Paris, Flammarion, 1953, p. 374-375.

2. L. Darquier de Pellepoix, dans *Le cri du peuple*, 18 mai 1942.

3. Décret 3247 du 6 novembre 1942, *JO* du 14 novembre 1942.

essuie deux échecs consécutifs à la députation et devient alors avocat à la Cour d'appel de Paris. À nouveau candidat en 1928, il est réélu député dans le département de la Gironde, mais après avoir rompu avec la franc-maçonnerie et pris ses distances avec la gauche. Au cours de cette seconde législature, il n'en participe pas moins à une commission de l'enseignement où il défend l'idée d'une gratuité totale de l'enseignement secondaire pour les enfants issus de familles modestes. Par ailleurs, il s'implique dans des questions purement locales et notamment celles concernant la viticulture. Non réélu en 1932 et 1936 face à un candidat SFIO, H. Labroue s'inscrit alors au barreau de Bordeaux et consacre l'essentiel de son énergie au Cercle de la démocratie locale qu'il préside dans cette ville¹.

Nous n'avons pas trouvé trace dans les archives consultées de déclarations ou d'écrits antisémites de H. Labroue à la veille de l'avènement du régime de Vichy. Pendant l'Occupation, *L'Université libre*, journal clandestin proche du PCF, généralement très bien renseigné, dénonce avec virulence «l'ignoble H. Labroue... avocat véreux ayant mangé à tous les râteliers» puisque, avant la guerre, il aurait même participé à l'accueil en France des réfugiés juifs chassés d'Allemagne nazie². Nous ne pouvons confirmer (ou infirmer) cette dernière affirmation, avancée par des universitaires totalement hostiles à H. Labroue, mais celle-ci paraît d'autant plus crédible que l'itinéraire politique de H. Labroue a été effectivement particulièrement sinueux dans l'entre-deux-guerres. De plus, dans sa jeunesse, loin de dénoncer le rôle néfaste des juifs, H. Labroue a très largement bénéficié de

leurs largesses en obtenant successivement le prix Rothschild et une bourse accordée par le banquier et philanthrope Albert Kahn. Grâce à ce prix et cette bourse, il a pu visiter, en 1907-1908, toute l'Europe occidentale et faire un tour du monde presque complet: Corée, Mandchourie, Japon, Chine, Indochine, Canada, États-Unis... Au cours de ces voyages, H. Labroue a étudié «la répercussion des phénomènes religieux sur les phénomènes politiques» et le journal *L'Union* a même publié, le 25 janvier 1908, un de ses articles consacré à Ellis Island, intitulé «Au pays des déracinés»³. Rien ne laissait donc présumer, avant 1939, les engagements racistes et collaborationnistes de H. Labroue sous l'occupation allemande.

O DANS LA TRADITION ANTISÉMITE FRANÇAISE

Aussitôt après la débâcle, H. Labroue s'engage pourtant résolument dans la collaboration et l'antisémitisme: il noue en effet immédiatement des relations étroites avec les occupants. La Propaganda Staffel lui délivre ainsi, dès le 2 octobre 1940, une autorisation pour la publication de son projet de «Voltaire antijuif». De plus, avec le soutien de l'ambassade allemande, il fonde à Bordeaux, en avril 1941, un institut d'études juives qu'il préside, et participe activement à la préparation de l'exposition «Le juif et la France» lors de sa présentation dans sa ville, en avril-mai 1942. À cette occasion, il fait d'ailleurs une conférence où il stigmatise le rôle néfaste des juifs dans toute l'histoire de France. C'est le même rôle qu'il s'efforce de démontrer à coup de citations sorties de leur contexte, la même année, dans son *Voltaire antijuif*⁴.

Dans ce pamphlet au vitriol, qui bénéficie, comme on l'imagine sans peine, de critiques élogieuses de la part de toute la

1. H. Coston, *Dictionnaire de la politique française*, Paris, La Librairie française, tome 1, 1967, p. 587; J. Jolly, *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, PUF, tome 6, p. 2 069-2 070, et documents du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) aimablement communiqués par Marc Knobel, que je tiens à remercier ici.

2. *L'Université libre*, 79, 10 mars 1943, p. 3.

3. AN, AJ 16 7023.

4. H. Labroue, *Voltaire antijuif*, Paris, Les Documents contemporains, 1942, 262 p.

presse collaborationniste, il recense sans la moindre nuance toutes les citations antijuives du philosophe afin de démontrer à quel point, selon lui, l'antijudaïsme est une tradition française. C'est cette même idée qu'il va s'employer à développer à la Sorbonne, le 15 décembre 1942 entre 15 et 16 heures dans l'amphithéâtre Michelet, au cours de sa leçon inaugurale. Selon H. Labroue, en adoptant des mesures antijuives, la France ne s'abandonne nullement aux impulsions du vainqueur. En effet, pour lui, l'antijudaïsme n'est pas « un article d'importation : nulle nation dans le monde ne possède une tradition antijuive aussi longue, aussi continue, aussi totale que la nôtre ». Et pour étayer sa démonstration, d'invoquer les mesures adoptées à l'encontre des juifs par les Mérovingiens, les Capétiens et leurs légistes ainsi que les écrits ou déclarations antijuives de Bossuet, Voltaire, du conventionnel Louis-Sébastien Mercier, de Napoléon 1^{er} et ses jurisconsultes, de Balzac, des frères Goncourt, de Drumont, de Maurras, de Georges Vacher de Lapouge, des frères Tharaud, de Céline et de quelques autres¹. Mais bien qu'H. Labroue s'efforce de mettre en avant la tradition purement française de l'antisémitisme et qu'il reprenne ainsi à son compte les stéréotypes traditionnels de l'antijudaïsme chrétien, il ne peut toutefois s'empêcher, dans son cours inaugural, de se référer aux travaux eugénistes d'Othmar von Verschuer, le spécialiste des questions raciales en Allemagne nazie, qui était aussi, comme on le sait aujourd'hui, le responsable hiérarchique des expériences menées à Auschwitz par le Dr. Mengele.

Pour se faire une idée plus précise du contenu de la leçon inaugurale de H. Labroue, on peut citer ici quelques passages significatifs où le « professeur » affirme notamment que les juifs constituent « une sous-

race métissée par les races arménoïde et araboïde ». Ce métissage étant, selon lui, à l'origine d'un faciès particulier : « Un nez d'ordinaire fortement convexe, des lèvres charnues dont l'inférieure est souvent proéminente (résidu probable des facteurs négroïdes), des yeux peu enfoncés dans les orbites avec ... quelque chose d'humide et de marécageux, et un rétrécissement de la fente des paupières où l'on peut voir une connexion mongoloïde ». Et H. Labroue d'ajouter au « masque juif » qu'il vient de détailler d'autres caractères, selon lui moins fréquents et moins marqués mais toutefois notables : « Cheveux crépés, qu'on peut rattacher à l'ascendance négroïde ; oreille grande, charnue, décollée ; épaules légèrement voûtées ; pieds plats ; un certain prognathisme ; une faible musculature du mollet, s'expliquant soit par un résidu négroïde, soit par l'état social citadin ; des doigts potelés avec poignée de main moelleuse et fondante ; empreintes digitales d'un type spécial ; odeur particulière traduisant peut-être les anciennes accointances négroïdes ; prédominance du sang B... »².

Face à une telle accumulation de stupidités proférées dans la vénérable enceinte de la Sorbonne et dont nous n'avons donné ici qu'un très faible aperçu, l'émotion de l'auditoire, on le conçoit aisément, fut des plus grandes. D'autant que les responsables universitaires, loin d'approuver la création d'une chaire d'« Histoire du judaïsme » de ce type, pour laquelle d'ailleurs, contrairement à l'usage, ils n'avaient nullement été consultés, avaient au contraire d'emblée tenu à prendre leur distance à l'égard d'une initiative gouvernementale remettant en cause l'autonomie de l'Université. Le 21 novembre 1942, l'Assemblée des professeurs de la Faculté des lettres, présidée par le doyen Vendryès, exprime en effet

1. « L'histoire du judaïsme à la Sorbonne », *La Question juive en France et dans le monde*, 7, janvier-février 1943, p. 26-42.

2. *Ibid.*

«à l'unanimité, sa surprise et son regret de n'avoir été ni consultée ni pressentie sur la création de (cette chaire)»¹.

○ UN AMPHITHÉÂTRE HOSTILE

Le jour de la leçon inaugurale de H. Labroue à la Sorbonne, le doyen Vendryès et les professeurs de la Sorbonne sont absents. Le recteur de l'Académie de Paris, Gilbert Gidel qui affirme, dans un témoignage écrit après coup, en 1950, avoir lui aussi critiqué auprès des autorités la création de cette chaire à la Sorbonne, est en revanche présent, entouré du secrétaire général de l'Université, M. Hitte, et du vice-doyen, M. Cholley. Selon son témoignage², cette présence a cependant pour unique objectif d'empêcher des incidents. Pour parvenir à empêcher des incidents, le recteur Gidel a effectivement pris à cette occasion plusieurs initiatives.

D'abord, les journalistes invités par Darquier de Pellepoix se sont vus notifier l'interdiction absolue de prendre des photographies dans l'amphithéâtre Michelet. Ensuite, le public a été trié sur le volet : seuls les invités et les étudiants inscrits en lettres à la Sorbonne et dûment munis de leurs cartes ont été admis. Cela signifie que de jeunes collaborationnistes, notamment des membres du PPF, qui se sont présentés ce jour-là à l'entrée du petit amphithéâtre Michelet, sans carton d'invitation, ont été purement et simplement éconduits. Enfin, H. Labroue a fait son entrée à la dernière minute, entouré de Darquier de Pellepoix, sous les applaudissements de membres du CGQJ déjà installés dans les premiers rangs d'un amphithéâtre bondé. Toutes ces précautions se sont pourtant révélées vaines. En effet, si l'identité des étudiants avait bien été vérifiée, il n'y avait pas eu de fouille. Il avait donc été relativement aisé, pour quelques étudiants déterminés à empê-

cher le racisme de pénétrer à la Sorbonne (notamment les membres ou sympathisants du Front national proche du PCF), d'introduire des tracts, des papillons et même du liquide lacrymogène dans l'amphithéâtre Michelet³.

Aussitôt après les premières paroles de H. Labroue, un chahut est organisé : aux rumeurs de plus en plus sourdes succèdent bientôt les huées, les sifflets et même les cris : «Bandit! Canaille! Salaud!». Des papillons avec la phrase «Ne laissons pas introduire les méthodes nazies en France» sont lancés à l'intérieur de l'amphithéâtre, et tandis que des appariteurs tentent de rétablir le calme et épongent aussi le liquide lacrymogène répandu sur le sol, des étudiants commencent à quitter la salle par petits groupes. Au passage, certains d'entre eux n'hésitent pas à bousculer les auditeurs qui ont applaudi l'orateur de manière trop ostensible à leur goût. Dans ce climat très tendu, au moment du départ précipité de H. Labroue, Blanche Maurel, chargée de mission dans le cabinet Bonnard (enseignement supérieur), personnellement très engagée dans l'application des mesures antijuives à l'Université et qui représentait ce jour-là le ministre, est bousculée, voire, selon certaines sources, molestée⁴.

Quelques étudiants perturbateurs sont poursuivis par des policiers en civil dans les couloirs de la Sorbonne et jusque dans les rues du Quartier latin. Un étudiant en philosophie, M. Amadou, accusé d'avoir lancé des papillons, est même arrêté : interrogé par le chef du service intérieur de la Sorbonne, il est «déréféré» devant le doyen Vendryès qui l'interroge. Mais dans l'ensemble il faut bien dire que les étudiants perturbateurs ne sont pas inquiétés

3. Témoignage de Jacques Dupâquier et Raymond Toraille, novembre-décembre 1992, que je tiens à remercier ici en précisant qu'ils ont participé, avec d'autres camarades de l'École normale supérieure de Saint-Cloud (Ricoux, Mugnier...) au boycottage du cours d'H. Labroue à la Sorbonne, le 15 décembre 1942.

4. AN, VIII-177 A 62.

1. AN, AJ 16 4758.

2. G. Gidel, dans *Le Monde juif*, 54, avril 1952, p. 22-23.

sérieusement, comme s'en offusquent d'ailleurs les amis de H. Labroue et de Darquier de Pellepoix¹.

O UN «COURS» SANS ÉTUDIANTS

L'échec de H. Labroue, largement décrit dans la presse clandestine, ne se limite pourtant pas à cette seule leçon inaugurale. Ses trois heures de cours hebdomadaires (le lundi de 10 à 11 heures et de 11 à 12 heures; le mardi de 15 à 16 heures) n'attirent pas les étudiants de la Sorbonne. Dès janvier 1943, le second cours du lundi matin, de 11 heures à 12 heures, est systématiquement supprimé, faute d'auditeurs. Quant aux deux autres cours, ils n'accueillent chacun, en moyenne, que quatre étudiants. Pendant l'année universitaire 1943-1944, ce chiffre diminue encore. On compte alors au maximum deux étudiants à chaque séance et la plupart des cours doivent être annulés faute d'auditeurs, comme les 10, 17, 24 et 31 janvier, 7, 14, 21 et 28 février, 7, 13, 20 et 27 mars, 17 avril et 8 mai 1944².

L'ostracisme dont H. Labroue a été victime à la Sorbonne ne doit pas seulement être attribué aux étudiants. Les professeurs de la Faculté des lettres de Paris s'abstiennent tous en effet de lui adresser la parole. Cette attitude se fait jour, notamment le samedi 22 mai 1943, à l'Assemblée de la Faculté des lettres présidée par le doyen Vendryès. Ce jour-là, H. Labroue est assis aux côtés notamment des professeurs Labrousse, Renouvin, Bachelard, Souriau et Bédarida, et il suggère l'adjonction de «la question juive dans le monde» aux propositions déjà avancées par le comité d'histoire. Selon lui, cette question devant être prochainement introduite dans les épreuves du baccalauréat et de l'agrégation, il faudrait renforcer son cours, voire le rendre obligatoire. Aussitôt

après son intervention, l'Assemblée vote les propositions de la section d'histoire sans même revenir sur sa suggestion³.

Quelques mois plus tard, en novembre 1943, le Conseil de l'Université examine la demande, formulée par H. Labroue, du détachement à la Faculté des lettres de Paris d'un archiviste départemental de la Creuse. Ce dernier est présenté par H. Labroue comme étant un spécialiste des questions juives, susceptible de l'aider à réunir la documentation dont il a besoin pour son enseignement. Le Conseil de l'Université refuse catégoriquement ce détachement en invoquant des questions financières⁴.

Sans étudiants, rejeté par les professeurs de la Sorbonne, H. Labroue n'en continue pas moins à fréquenter avec assiduité les réunions mondaines et pseudo-scientifiques organisées par les milieux ultra-collaborationnistes. Il publie un nombre impressionnant d'articles dans la presse antisémite (*Au Piloni, Le Cahier jaune, La Question juive en France et dans le monde...*). Apparemment très apprécié des Allemands, il fait plusieurs conférences à l'Université de Francfort en avril 1944, et son nom figure même sur le programme d'un congrès international intitulé «Le judaïsme et la politique mondiale de notre époque», prévu pour juillet 1944, à Cracovie. Aux côtés de Paul Marion, H. Labroue devait y prendre la parole avec le gouverneur général Frank, Goebbels et Rosenberg⁵.

Au moment de la Libération, H. Labroue se réfugie dans les Pyrénées. Arrêté, il est interné au fort du Hâ, à Bordeaux. L'Éducation nationale le révoque aussitôt, sans pension et avec interdiction d'enseigner. Quant à la Faculté des lettres de Paris, elle décide en février 1945 de transformer sa chaire d'« Histoire du judaïsme », en

1. H. Landon, dans *Je suis partout*, 18 décembre 1942, p. 1.
2. Archives du Rectorat de Paris, dossier Labroue, non classé.

3. AN, AJ 16 4758.

4. AN, AJ 16 2597, p. 529-530.

5. CDJC, LXII-33.

chaire d'« Histoire du christianisme », évidemment dans une optique radicalement différente¹.

Transféré à Fresnes, H. Labroue est jugé à Paris en 1948 et condamné à vingt ans de réclusion. Libéré au bout de huit années, il ne fait plus parler de lui par la suite et meurt dans l'indifférence générale à Nice, en 1964, âgé de 84 ans².

Pour conclure, il nous paraît essentiel de souligner que, même si quelques ultracollaborationnistes et certains hommes du gouvernement de Vichy, au plus haut niveau, dans l'optique d'une collaboration avec l'Allemagne, se sont efforcés de favoriser la propagation de l'antisémitisme en France, le résultat est loin d'être à la hauteur de leurs espérances. Certes, H. Labroue et au moins un autre professeur (l'hygiéniste René Martial) ont pu donner des cours racistes à l'Université de Paris. Mais, somme toute, ni l'un ni l'autre ne sont parvenus à convaincre un public étudiant hostile et des collègues plus que réticents. D'ailleurs, dans les deux cas, les cours ont rapidement été supprimés ... faute d'auditeurs. Enfin, il faut souligner aussi que, contrairement à l'Allemagne nazie, le

racisme n'a jamais pu pénétrer en France dans l'enseignement primaire et secondaire. Même si ceux qui ont tenté de l'introduire dans notre pays s'en sont défendus, le modèle, la référence étaient bien ceux de l'Allemagne nazie. Avec d'autres éléments, l'échec cuisant d'un H. Labroue à la Sorbonne nous permet de mieux cerner les limites de la pénétration de l'idéologie raciste dans la France occupée. Il était certes utile et même nécessaire de rappeler aujourd'hui, en 1992, cinquante ans après les faits, l'existence du cours antisémite de H. Labroue à la Sorbonne. Il nous paraît aussi important de bien souligner le rejet, par les étudiants de la Sorbonne mais aussi par une grande partie de l'opinion publique, de l'idéologie raciste et antisémite prônée par les occupants et les participants de la collaboration avec l'Allemagne nazie.

□

Docteur en histoire, chargé de cours à l'Université Paris I dans le cadre du Diplôme universitaire d'études juives (DUEJ), Claude Singer vient de publier Vichy, l'Université et les juifs (Paris, Les Belles Lettres, 1992). Il travaille actuellement sur l'image du juif au cinéma.

1. AN, AJ 16 2598.

2. H. Coston, *op. cit.*

[173]

PASCALE PELLERIN

Le *Voltaire antijuif* d'Henri Labroue : une escroquerie intellectuelle meurtrière

Avec les coups de badine sur les doigts donnés par l'AAARGH

C'est en 1942, quelques mois après la conférence de Wannsee, qui décida de l'extermination des juifs d'Europe, [*C'est une première imbécillité de taille. Aucun historien, même en Israël, ne soutient plus, depuis longtemps une pareille ânerie. La conférence de Wannsee porte sur la déportation des juifs vers l'est européen. Un "protocole" en est connu.*] qu'un professeur Henri Labroue, (1) venant juste d'obtenir, grâce aux faveurs d'Abel Bonnard, ministre de l'Instruction publique, une chaire d'"histoire du judaïsme" à la Sorbonne, publie un *Voltaire antijuif* aux Documents contemporains. Cette maison d'édition appartient à un groupe de presse de l'ambassade allemande, les éditions Le Pont. La parution du texte de Labroue, financée par les autorités d'occupation, poursuit un but essentiel : la justification de la politique nazie à l'égard des Juifs, [*Mme Pellerin viole les règles élémentaires du code typographique. Le mot "juif" désignant une catégorie religieuse ne porte pas de majuscule.*] c'est-à-dire leur extermination massive et rapide. [*Personne ne parle d'extermination à cette date. C'est un anachronisme.*] Cette politique doit s'appliquer dans tous les pays occupés ou annexés par l'Allemagne nazie, en l'occurrence en France. Les nazis laissent au gouvernement français le soin de persécuter et d'arrêter les Juifs, et font pression sur lui lorsqu'il est parfois trop lent dans l'exécution des tâches. Les occupants cherchent à ancrer l'antisémitisme dans une pratique et une tradition françaises. Faut-il s'étonner s'ils décident de faire paraître un texte hissant Voltaire, le grand représentant de la culture française, au rang des pères de l'antisémitisme ? L'entreprise de Labroue constitue pour eux une véritable aubaine. Elle démontre que la haine des juifs n'a rien de spécifiquement germanique et que leur persécution trouve sa logique dans les fondements de la culture française. Le texte de Labroue fut rédigé avant la guerre mais fut interdit de parution suite au décret-loi Marchandeu du 21 avril 1939 sur la discrimination raciale. Labroue le rappelle dans son introduction: "Le décret-loi du 21 avril 1939 retarda la publication de cet ouvrage.

[174]

Ce retard nous a permis de faire des additions au manuscrit primitif" (p. 8). La parution du *Voltaire antijuif* sous l'Occupation n'est donc pas le fruit du hasard et épouse pleinement les vœux de l'occupant nazi.

A vouloir suivre les raisonnements de Labroue, on se perd dans des argumentations contradictoires qui s'annulent au cours de leur énonciation. Ce texte, d'une mauvaise foi et d'une turpitude indigestes, [*Oui, on sent bien que la guerre n'est pas finie. L'adversaire a subi la prison et il est mort. Mais rien n'empêche d'aller cracher sur sa tombe.*] pose malgré tout une question à laquelle

¹ Ce même Labroue fut dans ses jeunes années un dreyfusard et un philosémite exalté, rempli d'admiration pour le *Traité sur la tolérance* de Voltaire. Député du parti radical en 1914 puis en 1928, franc-maçon, il adopte, dans les années trente, pour des raisons inexplicables, des positions antisémites consolidées par l'occupation nazie quelques années plus tard. Cet antisémite virulent ne craint pas de se réclamer de Voltaire pour déverser, cette fois, sa haine antijuive. Voir S. Epstein, *Les Dreyfusards sous l'Occupation* (Paris 2001), p. 134. L'article Labroue du *Dictionnaire de biographie française* (p. 1430-31) fournit peut-être une explication à son antisémitisme. On y lit que le candidat radical, malgré la poussée électorale des socialistes et des radicaux fut battu aux élections législatives de 1932 et de 1936, année qui consacre la victoire de la SFIO et voit un net tassement du vote radical. Labroue aurait peut-être perdu son siège au profit d'un socialiste car un an plus tard, il attaque violemment le Front populaire parce que celui-ci était dirigé par un juif (H. Labroue, *Voltaire antijuif*, p. 8-9).

on ne peut échapper, celle du prétendu antisémitisme de Voltaire. Un historien, et non des moindres, Léon Poliakov, [*Poliakov était un historien de foire, dépourvu de la moindre formation, et attaché à régler ses comptes "de race" car c'était évidemment un raciste.*] dans son *Histoire de l'antisémitisme*, (2) prend comme référence le texte de Labroue pour prouver l'antisémitisme de Voltaire. Cette thèse d'un Voltaire antisémite est communément admise par certains intellectuels [*juifs, faut-il le souligner*] comme Hertzberg, Lehrmann ou Poliakov. (3) C'est la raison pour laquelle le texte de Labroue doit être examiné avec soin et honnêteté. [*Veut-elle dire que les intellectuels juifs ne seraient pas entièrement honnêtes ?*] Il donne lieu à de rares commentaires dans la presse de l'époque. Certains collaborateurs, qui font de l'antisémitisme leur fonds de commerce, se réjouissent de cette initiative dont ils se font l'écho. Les intellectuels communistes s'insurgent contre une telle interprétation de l'œuvre de Voltaire, champion de la liberté.

L'ouvrage de Labroue part d'un postulat: l'antichristianisme de Voltaire constitue pour l'essentiel une attaque contre la religion, la culture et les mœurs du peuple juif. Il ne cite aucun texte critique de Voltaire à l'égard de la religion catholique, passe sous silence les affaires Calas, Sirven et La Barre. Au début de son ouvrage, il affirme haut et fort que Voltaire fut le seul écrivain de conviction laïque à dénoncer le peuple juif qui se flatte de détenir le monopole de la lutte contre l'Église. Mais très vite, Labroue cherche à atténuer l'antichristianisme et l'antijudaïsme de Voltaire pour nous le présenter comme un bon chrétien qui déteste l'Ancien Testament, un livre juif, mais qui respecte Jésus (p. 23-24) :

Ce n'est pas en fonction du christianisme, c'est en fonction d'eux-mêmes que Voltaire a entendu en découdre avec les Hébreux [...]. L'antichristianisme apparaît comme un accessoire si effacé et si intermittent de l'antijudaïsme voltairien, que le chrétien le plus chatouilleux est fondé à tolérer, à accueillir et même à approuver hautement maints réquisitoires de Voltaire contre les Juifs.

Labroue inscrit le philosophe dans une tradition chrétienne, ce philosophe qui, "dix-sept siècles après saint Paul, avec une puissance de moyens incomparable, a consommé la scission du judaïsme et du christianisme". Les attaques de Voltaire contre la Bible ont été mal interprétées. Le patriarche n'est pas tant un pourfendeur de l'Église et de la superstition religieuse qu'un détracteur infatigable du peuple juif. Il suffit de lire les textes de Voltaire pour s'en convaincre et Labroue ne manque pas de les citer pour apporter de l'eau à son moulin. Première

[175] pièce à conviction, l'article "Juifs" du *Dictionnaire philosophique*. Or, cet article n'existe pas. Il a été fabriqué après la mort de Voltaire par les éditeurs des *Œuvres complètes* de l'édition de Kehl, produite par Beaumarchais en 1784. L'article en question rassemble plusieurs textes de Voltaire, dont l'essai intitulé "Des Juifs", publié chez Cramer en 1756 dans les *Mélanges* et l'article "Juifs" des *Questions sur l'Encyclopédie*. (4) Labroue feint de l'ignorer. Il s'appuie sur les *Œuvres complètes* de Voltaire publiées par Beuchot entre 1828 et 1834 et qui ne relèvent pas les erreurs contenues dans les éditions précédentes. Le *Dictionnaire philosophique*, publié aux éditions Beaumarchais, reprises par Beuchot et Moland, ne ressemble en rien à l'édition de Voltaire lui-même, publiée en juillet 1764. Les éditeurs de Kehl ont réuni des articles empruntés à l'*Encyclopédie*, ceux provenant des *Questions sur l'Encyclopédie* publiées de 1770 en [= à ?] 1772, et des extraits des différents *Mélanges*. (5) Par souci de clarté, en ce qui concerne l'article "Juifs", nous nous référons exclusivement aux compilations des éditeurs de Kehl, désignés sous le titre de *Dictionnaire philosophique*.

² L. Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme moderne, de Voltaire à Wagner* (Paris 1968).

³ A. Hertzberg, *The French Enlightenment and the Jew* (New York 1968), C. Lehrmann, *L'Élément juif dans la littérature française: des origines à la Révolution* (Paris 1960).

⁴ R. Desné, "Voltaire était-il antisémite?", *La Pensée*, 203 (février 1979). B. E. Schwarzbach, "The Jews and the Enlightenment anew", *Diderot studies* 16 (1973). C. Porset, "Voltaire et les Juifs", in *L'Affaire Dreyfus en France*, Actes du 6^e symposium humaniste international de Mulhouse, 28, 29 et 30 janvier 1994, p/ 79-104.

⁵ Voir sur cette question l'étude détaillée de Schwarzbach, "The Problem of the Kehl additions to the *Dictionnaire philosophique*", *SVEC*, 201 (1982), p. 8-66.

En 1935, Raymond Naves, qui mourut en déportation, offrit une version exacte du *Dictionnaire philosophique*, chez Garnier. Labroue ne mentionne nulle part cette édition récente et largement accessible du *Dictionnaire*, que pourtant il ne peut guère ignorer. Il poursuit un autre but : démontrer l'antisémitisme de Voltaire. Les textes du philosophe ne l'intéressent que dans cette perspective. Il ne les a pourtant pas inventés. Notre devoir est de décortiquer sa manipulation sans pour autant ignorer les accents antijuifs des écrits voltairiens. Revenons aux citations de Labroue (p. 192 et 210) :

Les Hébreux ont presque toujours été ou errants ou brigands ou esclaves ou séditieux. Ils sont encore vagabonds aujourd'hui sur la terre et en horreur aux hommes, assurant que le ciel et la terre et tous les hommes ont été créés pour eux seuls. [...] Vous ne trouvez en eux qu'un peuple ignorant et barbare, qui joint depuis longtemps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition et à la plus invincible haine pour tous les peuples qui les tolèrent et les enrichissent. Il ne faut pourtant pas les brûler.

Ce texte est extrait de la section I de l'article "Juif" de l'édition de Kehl du *Dictionnaire philosophique*. La dernière phrase a été imprimée en italique. Dans l'édition Beuchot, cette phrase est entre guillemets, qui disparaissent dans le texte retranscrit par Labroue. Ce passage se trouve dans un des quatre volumes de *Mélanges* publiés chez Cramer en 1756, destinés

[176]

peut-être à Mme Du Châtelet ⁽⁶⁾ et que, pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pu consulter. Voltaire avait-il lui-même souligné ce passage ? Nous l'ignorons, mais nous savons néanmoins que Labroue n'a pas respecté le texte de l'édition Beaumarchais. Il n'a pas effacé la phrase du patriarche relative à l'interdiction de brûler les juifs mais l'a banalisée alors que le patriarche l'avait probablement mise en valeur. On peut d'ailleurs se demander pourquoi Labroue a conservé ce passage alors qu'il en a supprimé bien d'autres, et qu'il n'hésite pas à lancer des appels de son propre cru, à peine voilés, pour la destruction des Juifs au chapitre 17 : "Réjouissons-nous de la destruction des tribus juives" (p. 234)

Bien que Labroue se préoccupe peu du respect dû aux textes, il prétend le contraire. Il est attentif à préserver l'image d'un Voltaire champion de la tolérance : "Voltaire a mené contre les Juifs la croisade du bon sens, de la morale et de l'humanité" (p. 15). La bonté de Voltaire, malgré sa haine des Juifs, ne l'a pas conduit à vouloir les exterminer. Bien que Labroue brouille les pistes entre ses propres textes et ceux de Voltaire, il laisse supposer le contraire. Sa tactique est tortueuse : il offre l'image d'un philosophe champion de la tolérance et de la raison donc antisémite ; il ne cesse d'invoquer le rationalisme éclairé de Voltaire et son antisémitisme obsessionnel, ce qui ne semble guère aller de soi. Sans véritablement réécrire les textes de Voltaire, il les manipule sans aucun scrupule. Sa méthode consiste souvent à retrancher des débuts ou des fins de phrase. L'exemple le plus intéressant est un passage de *L'ABC* publié dans les *Mélanges* par Beuchot. Voltaire y écrit :

Ne voudriez-vous pas que nous perdissions notre temps à lire ensemble le livre de Bossuet, évêque de Meaux, intitulé la *Politique de l'Écriture sainte* ? Plaisante politique que celle d'un malheureux peuple qui fut sanguinaire sans être guerrier, usurier sans être commerçant, brigand sans pouvoir conserver ses rapines, presque toujours esclave et presque toujours révolté, vendu au marché par Titus et par Adrien, comme on vend l'animal que ces Juifs appelaient immonde, et qui était plus utile qu'eux. J'abandonne au déclamateur Bossuet la politique des roitelets de Juda et de Samarie, qui ne connurent que l'assassinat, à commencer par leur David, lequel, ayant fait le métier de brigand pour être roi, assassina Urie dès qu'il fut le maître ; et ce sage Salomon qui commença par assassiner Adonias son propre frère au pied de l'autel. Je suis las de cet absurde pédantisme qui

⁶ Voir B. E. Schwarzbach, "Les études bibliques à Cirey", in *Cirey dans la vie intellectuelle : la réception de Newton en France*, présenté par François de Gandt, *SVEC* 2001 :11, p. 36.

consacre l'histoire d'un tel peuple à l'instruction de la jeunesse. (7)

Labroue a découpé ce texte de Voltaire en deux parties : la première, intitulée "Assassins", se situe au chapitre 12 intitulé "Cruauté des Juifs". Labroue s'est contenté de supprimer le début de la phrase qui commence

[177]

par "Roitelets de Juda et de Samarie, etc." (p. 151). La manipulation gomme le nom de Bossuet, l'un des plus grands prédicateurs catholiques. La deuxième partie, "Le porc est plus utile que les Juifs" se trouve au chapitre 16 intitulé "Pourquoi ils sont détestés". Là encore, Labroue se garde bien de mentionner l'évêque de Meaux et sa *Politique de l'Écriture sainte*. Il enlève une phrase entière et termine son extrait par la comparaison "édifiante" entre les Juifs et le porc (p. 217). Non seulement Labroue fait disparaître des débuts de phrase ou des phrases complètes mais il ne respecte même pas l'ordre du texte de Voltaire et se permet de le triturer pour déverser sa haine antisémite. Labroue fait de Voltaire, une fois de plus, l'artisan de la rupture entre judaïsme et chrétienté, entre Ancien et Nouveau Testaments. Il offre l'image d'un philosophe très respectueux de l'Église catholique, qui ne prend pour cible que les absurdités de la religion et du peuple juif. Il est parfaitement logique qu'il ait effacé le nom de Bossuet, qualifié de déclamateur dont l'enseignement est réduit à un "absurde pédantisme". Dans le même registre des manipulations de Labroue, un passage de *l'Examen important de Milord Bolingbroke* où Voltaire écrit : "Telles sont les mœurs du plus sage des Juifs, ou du moins les mœurs que lui imputent avec respect de misérables rabbins et des théologiens chrétiens encore plus absurdes." (8) Labroue a effacé la référence aux théologiens chrétiens dans sa citation (p. 219).

Dans le *Sermon des cinquante*, Voltaire énonce avec violence les actes barbares et les turpitudes commis par les Hébreux dans l'Ancien Testament. Il décortique avec horreur "ce tissu de meurtres, de vols, d'assassinats, d'incestes" qui jalonnent le texte biblique. Il cherche à comprendre "sur quel fondement est bâtie cette dégoûtante et abominable histoire". (9) Labroue cite le texte de Voltaire en le remaniant : "Dégoûtante et abominable histoire [... de] cette nation atroce" (p. 172). Le deuxième terme de la phrase ne se trouve pas chez Voltaire; il relève de la pure invention.

La lecture de Labroue demande une attention intense car il ne précise jamais clairement si les citations qu'il fournit appartiennent aux textes de Voltaire ou aux commentaires qu'il en fait. Il entretient le flou tout au long de l'ouvrage, qui est accompagné d'un appareil de notes gigantesque qui engloutit le texte du philosophe lui-même. Son introduction est, à cet égard, un exemple de duplicité manifeste. Il y explique sa méthode de travail : "L'ordre des citations et les titres qui les annoncent nous ont dispensé de les relier entre elles par un fil conducteur. Nous n'y avons pas davantage intercalé de commentaires : ils affaibliraient l'impression que doit ressentir le lecteur en présence du texte de Voltaire, le seul qui importe" (p. 15)

[178]

Contrairement à ce qu'il affirme, Labroue intercale entre chaque texte de Voltaire des titres de son propre cru, parfois plus ou moins empruntés au patriarche et qui orientent considérablement l'esprit des citations de Voltaire. Les intitulés des différents chapitres nous offrent un échantillon de la haine antisémite de Labroue, de "La cruauté des Juifs" comme titre au chapitre 12, [*ce pourrait être un chapitre sur Gaza...*] en passant par "Le porc est plus utile que les Juifs" ou "Les mœurs de l'atroce nation juive sont dégoûtantes et abominables". [*Ce qui se passe en Palestine depuis 60 ans justifie parfaitement ce jugement.*] Au chapitre 17, on parvient à cette conclusion : "Réjouissons-nous de la destruction des tribus juives". Ces titres sont des commentaires des extraits de Voltaire. [*Il s'agit évidemment des "dix tribus" soit-disant perdues du fait de l'invasion perse, sept ou huit cents ans avant notre ère. Cette histoire est évidemment mythologique.*] Au lecteur de saisir ou non la marge

⁷ Voltaire, *L'ABC*, dans *Œuvres complètes de Voltaire* vol. 45, *Mélanges IX*, éd. Beuchot (Paris 1837), p. 59.

⁸ Beuchot, *Mélanges VII*, xliii.73.

⁹ Beuchot, *Mélanges IX*, xlv.613.

entre les textes de Labroue et les extraits de Voltaire, si peu fiables soient-ils.

Lorsqu'on sait que cet ouvrage a été publié en 1942, l'année même où les nazis décrétèrent la solution finale [*affirmation dépourvue de fondement. Si elle répète, nous répétons.*] et où eurent lieu les premières déportations vers les camps d'extermination [*notion inventée après guerre*] et les chambres à gaz, [*cette invention n'avait pas encore cours*] on en saisit plus douloureusement la violence cynique insoutenable. [*Cette Pascale Pellerin s'auto-intoxique avec son propre cinéma. Elle est reconnue "chercheuse handicapée sans poste" par « l'Appel des Cordeliers ». Ce qui la handicape, c'est sûrement cet imbécile parti-pris pro-juif qui lui obscurcit le cerveau.*] Se réclamer de Voltaire pour justifier le génocide [*Ce malheureux Labroue ne pouvait pas justifier un génocide dont tout le monde à l'époque ignorait tout. Encore un anachronisme.*] réduit celui-ci à une entreprise rationnelle, digne de la philosophie des Lumières, qui plus est, française. Les textes de Voltaire s'attachent essentiellement à tourner en dérision l'histoire des Hébreux. [*Histoire parfaitement inventée, comme le reconnaissent aujourd'hui les archéologues israéliens officiels...*] Or Labroue reproduit un passage où Voltaire stigmatise le mythe, toujours vivant à son époque, [*et à la nôtre*] du peuple élu, "assurant que le ciel et la terre et tous les hommes ont été créés pour eux seuls". Ce passage que nous avons déjà cité se trouve dans le *Dictionnaire philosophique* de l'édition Kehl à l'article "Juifs". (10)

Pour Voltaire, les Juifs sont victimes de cette conception absurde de nation choisie par Dieu pour guider les hommes, qui leur a fait mépriser les autres peuples. Ils ont cru à des prophètes charlatans qui les ont trompés. [*C'est l'évidence même. Voltaire a mille fois raison.*] Le prophétisme biblique est l'une des cibles préférées du patriarche. [*C'est énervant cette habitude ridicule d'appeler Voltaire le "patriarche".*] On lit dans le *Sermon des cinquante* :

Il y eut toujours chez les Juifs les gens de la lie du peuple qui firent les prophètes pour se distinguer de la populace : voici celui qui a fait le plus de bruit, et dont on a fait un Dieu : voici le précis de son histoire en peu de mots, telle qu'elle est rapportée dans les livres qu'on nomme Evangiles. [...] Vous savez avec quelle absurdité les quatre auteurs se contredisent. (11)

Voltaire n'est pas plus indulgent pour la religion chrétienne que pour le judaïsme. Dieu n'appartient à aucune nation. Il parle à tous les hommes et à tous les peuples sans distinction. [*Voilà bien le début de l'antisémitisme...*] Voltaire considère la secte chrétienne comme "le perversissement de la religion naturelle" (p. 628) et rejette la supériorité du judaïsme sur les autres sectes. Ce sentiment de supériorité que récuse Voltaire lui semble cependant parfaitement rationnel sur le plan historique : "Ils sont le dernier de tous les peuples parmi les

[179]

musulmans et les chrétiens, et ils se croient les premiers. Cet orgueil dans leur abaissement est justifié par une raison sans réplique, c'est qu'ils sont réellement les pères des chrétiens et des musulmans." (12)

La filiation très nettement soulignée ici entre le christianisme et le judaïsme est précisément celle rejetée par Labroue au nom même de Voltaire alors que le patriarche ne cesse de marteler que la religion chrétienne est la fille du judaïsme. Il reconnaît l'antériorité du judaïsme sur les autres religions, non sa suprématie. Voltaire rejette la traduction surnaturelle, irrationnelle d'un fait historique. Il récuse la conception de peuple élu. Ce rejet est commun aux principaux philosophes des Lumières et constitue sans doute la meilleure preuve qu'ils restent parfaitement étrangers à l'antisémitisme [*une invention de la fin du XIX^e siècle. Cette pauvre nage dans l'anachronisme permanent. Il faut qu'un juif lui mette le nez dessus pour qu'elle le comprenne.*]. Leon Schwartz, dans l'étude fortement documentée qu'il consacre à Diderot et aux juifs, y revient à plusieurs reprises : "*It was precisely because they were not anti-semites in the modern sense, that is, racists, that the philosophes refused to concede a special*

¹⁰ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article "Juifs", éd. Kehl, v.lii, t.vi, p. 376.

¹¹ Beuchot, *Mélanges* IX, xlv.621.

¹² Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article "Juifs", éd. Kehl, p. 364.

place in the Divine Plan or in nature and history to the Jews." (13)

Labroue ne s'interroge à aucun moment sur l'antisémitisme de Voltaire, mais le situe au cœur de son œuvre. Le *Dictionnaire philosophique* devient dans ses mains une arme de guerre destinée à détruire ce fléau qu'est le fanatisme juif. Il cite également à plusieurs reprises l'*Examen de Milord Bolingbroke*, qui attaque sans ménagement les absurdités du texte biblique et n'épargne pas les chrétiens. Labroue ne retient que les invectives lancées contre les Hébreux. L'*Examen de Milord Bolingbroke* constitue un réquisitoire violent contre le christianisme et l'Église romaine. Voltaire nourrit une haine souvent féroce envers les pères de la chrétienté. Il s'intéresse peu aux Juifs de son époque. Son aversion pour le judaïsme reste cependant vivace. Mais on ne peut, au risque d'une bévue anachronique, confondre "antijudaïsme" et "antisémitisme" au sens moderne. [*C'est pourtant ce qu'elle a fait jusqu'à présent. Sinon elle n'aurait pas dit de Poliakov que c'était un "historien, et non des moindres". Ce n'était qu'un aventurier truqueur et un fanatique.*]

La première occurrence du terme "antisémitisme" apparaît chez Drumont, l'auteur de *La France juive*, publiée en deux volumes en 1886, qui opère une synthèse entre l'antijudaïsme chrétien et l'antisémitisme économique et racial. Affirmer que Voltaire n'éprouve aucun sentiment de type antisémite élude la question essentielle, celle de l'évolution, de la transformation de l'antijudaïsme en antisémitisme. [*Ce que cette pauvre pomme ne comprend pas — par ce qu'elle n'est pas historienne — c'est qu'à cette époque-là, marquée par le scientisme, tous les milieux intellectuels deviennent adeptes du racisme, qui se présente comme une science. Personne n'ose refuser la science !*] Il n'existe pas d'antisémites au dix-huitième siècle. La haine du juif, étrangère à Voltaire, reste d'ordre religieux et non pas raciste. C'est l'intégration des juifs, leur assimilation progressive dans les sociétés modernes laïques et l'abandon, pour un certain nombre, de leur religion qui a constitué le terreau de l'antisémitisme moderne. La différence religieuse s'est muée en une distinction de type racial. Sur ce plan, il reste à supposer que les convictions laïques de Voltaire l'auraient amené à soutenir cette "figure

[180]

nouvelle, celle du «Juif non juif» ou du «Juif sans Dieu». (14) [*La simple décence devrait nous épargner les propos du Pinocchio de Picardie, Enzo Traverso dont même l'Italie ne veut pas.*] Ses attaques contre l'Ancien Testament constituent une arme de combat contre l'Infâme. L'histoire des juifs anciens se résume pour Voltaire à une série d'actes barbares commis par un peuple dénué de culture et d'humanité, anthropophage, vivant sur une terre aride et inculte. Les chrétiens sont les descendants directs de cette peuplade misérable et vagabonde. Ils ont persécuté leurs propres parents : "Ce qu'il y a de singulier, c'est que les chrétiens ont prétendu accomplir les prophéties en tyrannisant les Juifs qui les leur avaient transmises." (15) La haine des juifs n'est pas seulement condamnable sur un plan éthique, elle est fondamentalement absurde, puisque Juifs et Chrétiens appartiennent à la même famille et se réfèrent à la même divinité. C'est ce que souligne Voltaire dans l'article "Salomon" du *Dictionnaire philosophique* : "Nous avons les juifs en horreur, et nous voulons que tout ce qui a été écrit par eux et recueilli par nous porte l'empreinte de la Divinité. Il n'y a jamais eu de contradiction si palpable." (16) Comme l'écrit Roland Desné, "Le nous qui parle ici n'est évidemment pas le je de Voltaire." (17) Pour mettre à jour l'absurdité des chrétiens, le seigneur de Ferney semble s'exprimer au nom d'une conscience chrétienne qu'il ne partage pas.

Dans l'article "Juifs" des *Questions sur l'Encyclopédie* repris dans la section IV de l'article "Juifs" du *Dictionnaire philosophique* de l'édition Kehl, lorsque le philosophe énumère les crimes des juifs de l'Ancien Testament, il affirme, non sans ironie, sa foi irréductible dans les textes bibliques : "Ou renoncez à vos livres auxquels je crois fermement selon la décision de l'Église ; ou avouez que vos pères ont offert à Dieu des fleuves de sang humain, plus que n'a jamais fait aucun autre peuple du monde." (18)

¹³ L. Schwartz, *Diderot and the Jews*, (Rutherford, NJ 1981), p. 41.

¹⁴ E. Traverso, *Les Juifs et l'Allemagne, de la "symbiose judéo-allemande" à la mémoire d'Auschwitz* (Paris 1992), p. 27.

¹⁵ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article "Juifs", éd. Kehl, p. 388.

¹⁶ Voltaire, *Dictionnaire philosophique* (Paris 1994), p. 474.

¹⁷ Desné, "Voltaire était-il antisémite ?", *La Pensée* 203, p. 78.

¹⁸ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article "Juifs", éd. Kehl, p. 410.

[remarquez que ce flot ne cesse de couler dans la Palestine occupée.] Pour s'adresser aux Juifs religieux, Voltaire feint d'adopter leurs propres croyances dans les livres de l'Ancien Testament "selon la décision de l'Église". Lorsqu'on a lu et relu les attaques incessantes du patriarche contre les extravagances et les inepties de la Bible, on a vite fait de comprendre sa soumission aux autorités de l'Église qui sonne comme une invitation à un examen critique et sévère des textes bibliques. Que dit-il aux juifs, sinon : puisque vos livres font de vous des assassins, des cannibales, des bougres, cessez d'y apporter votre caution et votre foi et faites comme moi, prenez le parti de croire au Dieu de l'intelligence et de l'ordre universels qui n'a pas pu s'adonner aux folies dévastatrices décrites dans la Bible sans se renier lui-même. Voltaire, implicitement, plaide pour un affranchissement du peuple juif à l'égard de son histoire biblique qui est aussi, et c'est fondamental, celle des

[181]

chrétiens : ⁽¹⁹⁾ "Comment n'aurais-je pas la plus grande pitié pour vous, quand je vois le meurtre, la bestialité, constatés chez vos ancêtres qui sont nos premiers pères spirituels et nos proches parents selon la chair ? Car, enfin, si vous descendez de Sem, nous descendons de son frère Japhet. Nous sommes évidemment cousins." ⁽²⁰⁾

L'Ancien Testament, dans son ensemble, constitue un catalogue ridicule de barbaries et de cruautés dont les chrétiens se sont enorgueillis parce qu'il y ont vu la signature de Dieu. Et c'est au nom de ce même Dieu qu'ils ont pourchassé et massacré leurs propres parents considérés comme hérétiques. Les atrocités commises par l'Église chrétienne n'ont d'égale que sa profonde et insondable bêtise, cette Église chrétienne "qui a été la source de tant de divisions, de guerres civiles et de crimes, qui a fait couler tant de sang, et qui est partagée en tant de sectes ennemies dans les coins de la terre où elle règne". ⁽²¹⁾ Voltaire n'établit pas de rupture entre le judaïsme et la chrétienté mais insiste sur l'origine judaïque des Chrétiens.

Labroue se garde bien de citer ces textes de Voltaire qui ridiculisent la religion chrétienne et qui la proclament fille du judaïsme. Il ne porte aucun intérêt au philosophe sauf quand cela lui permet de déverser sa logorrhée compulsive antisémite. Pourtant, chez certains historiens, ce texte de Labroue fait autorité. Léon Poliakov, dans son *Histoire de l'antisémitisme moderne*, commence son chapitre sur Voltaire en se référant à Labroue : "Aux temps de la domination hitlérienne en Europe, un agrégé d'histoire, Henri Labroue, n'eut pas de peine à composer un livre de deux cent cinquante pages à l'aide des écrits antijuifs de Voltaire". (p. 103)

Poliakov explique les pulsions antisémites de Voltaire par la psychanalyse. L'obsession du juif chez Voltaire aurait pour origine le refus ou la haine du père [par où l'on voit que Poliakov était un pauvre cinglé et, surtout, un faiseur]. ⁽²²⁾ Cette "frénétique agressivité" rapprocherait Voltaire de Céline. L'image du pourfendeur de l'intolérance se transforme chez Poliakov en une figure d'homme obsédé par le mal et la méchanceté du genre humain, profondément pessimiste, voire cynique : "Il lui arrivait aussi de tourner en dérision, avec une véhémence qu'un Céline n'eût pas désavouée, le genre humain dans son entier" (p. 110). Pas une fois il ne remet en cause la manipulation crapuleuse que Labroue fait de l'œuvre de Voltaire. Il se réfère à l'édition Moland des *Œuvres complètes* de Voltaire qui reconduit les erreurs contenues dans celles de Beaumarchais puis celles de Beuchot. Il connaissait pourtant l'édition de Robert Naves du *Dictionnaire philosophique* et remarque en note que l'article "Juifs" ne figure pas dans l'édition Bencla-Naves du *Dictionnaire*. Il n'a pas cherché plus loin. [Il était surtout connu comme fumiste.] Nous pouvons certes comprendre que le choc

[182]

de l'extermination du peuple juif par les nazis ait pu provoquer un sentiment de malaise devant la

¹⁹ Nous rejoignons ici les analyses de David Lévy dans son ouvrage *Voltaire et son exégèse du Pentateuque*, SVEC 130 (1975), p. 253.

²⁰ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article "Juifs", édn Kehl, p. 401.

²¹ Voltaire, *Sermon des cinquante*, éd. Beuchot, p. 620.

²² Cette interprétation reste une hypothèse difficile à étayer qui exigerait une recherche très approfondie. [et pour une chercheuse, faire des recherches, dame !, c'est fatigant] Voir Lévy, *Voltaire et son exégèse du Pentateuque*.

virulence de certains textes de Voltaire. La douleur fait rarement bon ménage avec la lucidité qui s'impose, A plus forte raison sur un tel sujet. Mais il est attristant de constater que Poliakov accorde moins de crédit au travail de Robert Naves, Juif mort en déportation, qu'aux références de Labroue, alors que son statut de juif et de chercheur aurait dû l'inciter à dénicher la manœuvre criminelle de ce pourvoyeur de chambres à gaz. [*La bêtise de cette pimbèche est sans limites.*]

Nul doute que Labroue, grâce à sa prose antisémite, espérait connaître une certaine notoriété sur la scène publique. Ses espoirs sont déçus. Hormis *Je suis partout*, pas un seul journal collaborationniste ne cite son nom et son ouvrage. *Au Pilon*, le journal le plus violemment antisémite, s'il fait largement écho à son entreprise, en tait et le titre et l'auteur tout en exaltant la haine de Voltaire pour les Juifs : "Il [Voltaire] est le fanatique de l'antifanaticisme. Il s'est voué à cette tâche [...] de faire triompher la Raison parmi les hommes. Des mots reviennent sous sa plume comme des refrains : Ecrasons le monstre... l'Infâme... l'Imposture juive ..." (23)

Mais le journal n'a pas attendu le *Voltaire antijuif* pour démontrer l'antisémitisme du patriarcat. Dès le 27 décembre 1940, dans une rubrique intitulée "Ce que le monde pense des Juifs de l'antiquité jusqu'à nos jours", Voltaire est mentionné comme l'un des pères de l'antisémitisme. On cite un extrait remanié de l'essai "Des Juifs" publié dans les *Mélanges* de 1756 réédité dans l'édition Kehl à l'intérieur du *Dictionnaire philosophique* à l'article "Juifs" : "Les Juifs ne sont qu'un peuple ignorant et barbare qui allie depuis longtemps la plus répugnante avarice et la plus abominable superstition à une haine inextinguible pour tous les peuples de la terre qui les tolèrent et grâce auxquels ils s'enrichissent." (24) La dernière phrase, "Il ne faut pourtant pas les brûler", a été omise dans le journal alors qu'on la trouve quelques mois plus tard chez Labroue.

L'article d'avril 1942 cite des phrases de Voltaire sans se soucier trop du texte de Labroue. Son auteur, Marcel Reja, mélange hardiment ses propres commentaires avec le soi-disant texte du patriarcat. Il ne donne pas les références des textes qu'il cite. Les guillemets sont rares. Impossible au lecteur de distinguer les écrits falsifiés de Voltaire du reste. Sa célèbre diatribe contre l'Église catholique se transforme en réquisitoire contre les Juifs pour justifier et accélérer leur déportation et leur extermination. Car c'est bien le but d'un tel article. Reja conclut en assaisonnant Voltaire avec ses propres condiments antisémites :

Tribu peu sympathique ! Toujours avide du bien d'autrui, toujours barbare, rampante dans le malheur et insolente dans la prospérité, elle ne cesse de nourrir la plus invincible haine pour tous les peuples qui la tolèrent et l'enrichissent.

[183]

En vérité, si la chasse aux Juifs, avec ses épisodes de massacres, s'est poursuivie dans tous les temps et sous toutes les latitudes, on peut bien dire que c'est le lapin juif qui a commencé [...]. Tel fut, sur le peuple juif, considéré du point de vue historique, l'opinion d'un des pères de l'esprit français, qui était l'ennemi de tous les fanatismes et l'adversaire irréductible de tout ce qui lui paraissait injuste ou déraisonnable.

L'article de Reja souligne deux choses essentielles. Se réclamer de Voltaire pour légitimer l'extermination des Juifs enracine pleinement celle-ci dans la tradition philosophique française. L'antisémitisme n'a pas été importé d'Allemagne mais constitue un élément important de l'identité française. C'est un produit made in France. Et à l'encontre de tous ceux qui jugent inacceptables la fureur et le délire antisémites contraires aux principes de la raison et du droit le plus élémentaire, les antisémites répondent que la persécution contre les Juifs obéit à l'esprit de la justice et constitue l'un des fondements de l'entendement humain. Voltaire, l'illustre pourfendeur du fanatisme, n'en donne-t-il pas la preuve ? Si Reja se nourrit abondamment du *Voltaire antijuif*, il ne mentionne ni son auteur ni le titre de l'ouvrage. Méfiance des collaborateurs parisiens à l'égard d'un professeur nommé par Abel

²³ *Au Pilon*, 9 avril 1942, p. 4.

²⁴ *Au Pilon*, 9 avril 1942, p. 6.

Bonnard, ministre de l'Education de Vichy ? Peut-être. Dans les cercles pro-allemands de la capitale, on refuse de donner des gages au gouvernement français même lorsque ce dernier accentue la politique de collaboration avec l'occupant. Le texte de Labroue et sa nomination à la Sorbonne sont pourtant contemporains du retour de Laval et du remplacement, au commissariat des questions juives, de Xavier Vallat par Darquier de Pellepoix, partisan de la solution finale. [*Il a dit, longtemps après, qu'à Auschwitz on ne gazait que les poux...*] Dans ce contexte favorable aux milieux français pro-nazis, pourquoi avoir omis de citer le nom de Labroue ? Pour centrer uniquement l'attention sur la personne de Voltaire et l'authenticité de son antisémitisme qui n'a pas besoin d'un Labroue pour s'exprimer pleinement et spontanément. Il n'est pas nécessaire de recourir à des médiateurs pour comprendre la haine antisémite de Voltaire. Elle n'a pas à être démontrée. Elle existe. L'hebdomadaire *Je suis partout* consacre également un article au *Voltaire anti-juif*, en mentionnant cette fois son auteur. Le journaliste écrit à propos de Voltaire qu'il "connaissait bien les Juifs et [que] sa verve brillante éclaire d'un jour singulier leurs caractères physiques et intellectuels, leurs perversions et leur tares". Il regrette cependant que M. Labroue, "ancien parlementaire [...] n'ait pas sur les tréteaux de la Chambre défendu plus bruyamment sa cause qu'il expose si bien aujourd'hui". (25)

Au Pilon et *Je suis partout* sont les deux seuls journaux collaborationnistes à s'intéresser à l'antisémitisme présumé de Voltaire. Les collaborateurs ne sont d'ailleurs pas les seuls à réagir. Ainsi, la résistance

[184]

communiste qui se réclame de Voltaire s'insurge contre la manipulation de Labroue. Dans *L'Université libre* du 11 juin 1942, on lit :

Jamais, peut-être, depuis sa mort, l'œuvre de Voltaire n'a eu une actualité aussi forte qu'actuellement. C'est pourquoi, sans doute, un petit fripon nazi vient d'essayer de la défigurer en publiant un *Voltaire anti-juif*. Voltaire avait depuis longtemps analysé ce procédé : "Il a donné un sens impie à plusieurs de ses livres, ce qui est très aisé et très commun, en prenant les objections pour les réponses, en interprétant avec malignité quelque phrase louche, en empoisonnant une expression innocente." (26)

L'auteur de l'article cite vraisemblablement un extrait d'un ouvrage critique dont il tait le titre et l'auteur. Ce commentaire souligne l'une des caractéristiques de l'écriture de Voltaire, la manipulation, pratique littéraire ludique qui lui permettait aussi de contourner la censure. Les communistes rendent hommage au talent d'écrivain du philosophe, apte à combattre habilement le fanatisme religieux. Les mêmes aptitudes au service de la propagande nazie sont violemment condamnées au nom de Voltaire lui-même, ce "combattant de la liberté et de la tolérance". Il mettait sa plume au service de la libération de tous les peuples et non de leur persécution comme Labroue voudrait le faire croire. Deux mois après la libération de Paris, *La Pensée*, dans le premier numéro de sa nouvelle série, après quatre ans d'interruption, fait paraître un article pour le 250^e anniversaire de la naissance de Voltaire :

Voltaire était, assurément, parmi les maîtres de la pensée française, l'un des plus redoutables ennemis de l'occupant et de Vichy ; si redoutable qu'on essaya de l'annexer. Un jour parut en librairie un *Voltaire anti-juif*, où quelque méprisable valet entendait affirmer que Voltaire était raciste, que Voltaire était le père de l'idéologie nazie. L'ouvrage n'intéressa personne et sombra aussitôt dans l'oubli : il n'est pas besoin de faire justice à Voltaire. (27)

Les intellectuels communistes ne cherchent pas à démonter l'entreprise de Labroue en brisant ses échafaudages. Le nom seul de Voltaire y suffit largement. Il est son propre avocat. Certaines études démontrent cependant que la réputation antisémite de Voltaire perdue dans les écrits d'intellectuels juifs, pourfendeurs irréductibles de l'antisémitisme, suite au choc de l'extermination. Le fait que le texte

²⁵ *Je suis partout*, 25 avril 1942, p. 6.

²⁶ *L'Université libre*, n° 59, 11 juin 1942.

²⁷ "Pour le 250^e anniversaire de Voltaire", *La Pensée* 1, octobre - novembre - décembre 1944, p. 1.

d'un Labroue ait pu devenir une référence digne de foi pour Léon Poliakov est inquiétant et nous oblige à examiner de près la manœuvre d'un professeur en mal de reconnaissance à la solde des nazis.

Le texte de Labroue constitue un travail de propagande nazie, et, à ce titre, s'inscrit pleinement dans la période de l'Occupation dont il est un pur produit. Sa prétention à l'objectivité, son prétendu respect des écrits

[185]

de Voltaire ne peuvent guère faire illusion dans un pareil contexte et on est en droit de se demander pourquoi ce fut le contraire qui se procluisit. Si l'application de la solution finale aux Juifs pratiqués par des pays sous domination nazie explique en partie la réussite de la manœuvre de Labroue, il faut prendre également en compte les textes mêmes de Voltaire sur l'Ancien Testament, susceptibles de heurter les sensibilités religieuses. Voltaire raille avec un plaisir non dissimulé l'histoire, racontée dans la Bible, des juifs conduits par Dieu vers une terre misérable et déserte où ne poussent que des cailloux. *[Mais, non, il y avait du monde, la preuve, c'est qu'il fallait les exterminer. Et encore aujourd'hui, c'est pareil...]* Mais les chrétiens, descendants directs des Hébreux, ne sont pas mieux traités. Voltaire s'amuse des absurdités des textes évangéliques qui ne cessent de se contredire. Il accuse les chrétiens d'avoir persécuté et brûlé les juifs au nom de la religion chrétienne. Les attaques de Voltaire contre la superstition et le fanatisme utilisent tous les instruments en sa possession, et sa critique de l'Ancien Testament comme texte fondateur de la religion chrétienne est un de ses outils privilégiés pour attaquer l'Infâme. Le patriarche a dénoncé maintes fois les traitements inhumains infligés aux juifs. Pour démonter l'opération d'un voyou nazi comme Labroue, relisons attentivement les textes de Voltaire. *[Elle préfère à l'évidence l'hagiographie communiste...]*

Extrait de:

Studies on Voltaire and the Eighteenth Century

(lié à l'édition complète de Voltaire et définitive en cours à Oxford. On attend pour avril 2009 les tomes 80c et 137 (corpus des notes marginales)...)

vol. 7, 2004.

AAARGH

aarghinternational@hotmail.com

Avril 2009